

1 jour

Orienter les candidats à la VAE vers le bon financement

vendredi 15	janvier
mardi 2	juin
vendredi 2	décembre

2016

OBJECTIFS

Identifier les rôles des différents financeurs impliqués dans l'organisation de la VAE.

Maîtriser les modalités d'accès et de financement d'une démarche VAE.

PUBLIC

Tout acteur de la formation ayant à renseigner des personnes sur leurs possibilités de valider les acquis de leur expérience : responsables de formation en entreprise, organismes de formation, praticiens de bilan de compétences, informateurs, conseillers VAE.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

PROGRAMME

Cerner les caractéristiques du dispositif juridique

- Définition de la validation des acquis de l'expérience
- Système des certifications
- Paysage des organismes valideurs

Être capable d'orienter dans les étapes-clés d'une VAE

- Aide dans le choix de la certification
- De la recevabilité à la validation : les pièges à éviter
- Choix de l'accompagnateur pour préparer la validation

Savoir renseigner sur le compte personnel de formation

- CPF, une opportunité de financement VAE
- Identification des financeurs potentiels du CPF
- Mise en œuvre du CPF pour financer une VAE

Informé sur les autres modalités de financement de la VAE

- Financement d'une VAE par l'entreprise et conditions de prise en charge de son Opcv
- Pratiques des Fongecif et autres Opacif dans le cadre d'un congé VAE
- Aide à la VAE de Pôle emploi et son articulation avec les dispositifs de la Région
- Spécificités du financement de la VAE des agents publics et des non-salariés

Cas pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Prérequis : Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

Vous pouvez suivre au préalable : Panorama du droit de la formation professionnelle continue.

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Maîtriser les nouveautés de la réforme de la formation.

En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou les formations « expert » comme : Enregistrer vos certifications au Répertoire national.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex